T&T FOODS

#### **INFORMATION POUR RAPPEL PRODUIT**

Ce document est utilisé en rapport avec la procédure de rappel. Il sert de support d'information client et fournisseurs et cas de rappel de marchandise

# URGENT - ANALYSER DÈS RECEPTION INFORMATION POUR RAPPEL PRODUIT

Date: 16/10/2025

Emetteur : Responsable qualité Société : T&T Foods

DENOMINATION PRODUIT (celle	CURRY DE MADRAS (LÉGÈRE) 100 G
présente sur l'emballage) :	
Marque:	TRS
DDM CONCERNEE :	Date de péremption : 28/02/2026
CODE EAN:	5017689002732
MOTIF DU RAPPEL :	Présence de rhodamine, un colorant non autorisé
MODE DE RETRAIT :	1. Retirer les produits présents en rayon et dans votre réserve.
(consignation, destruction ou retour)	2. Informer vos clients qui ont déjà acheté le produit à l'aide de
Si mode de destruction spécifique le	l'affiche jointe
mentionner)	3. Détruire les produits rapportés par les clients.
	4. Nous prévenir des quantités concernées.

Pour toute information complémentaire, prendre contact à l'adresse suivante : mheinrich@ttfoods.fr

Modif: Création

Ref doc : Etabli par : Vérifié par : Approuvé par : Version : Date : Page : PE001 JVO MH XT 1 01.10.2023 1/2

#### **AVIS DE RAPPEL PRODUIT – 16/10/2025**

Si vous détenez du CURRY DE MADRAS (LÉGÈRE) 100 G TRS, vous êtes concernés par cette note d'information

#### Produit rappelé par

Société T&T FOODS

#### Secteur

Produits alimentaires – Epicerie

## Marque

**TRS** 

# Produit(s)

CURRY DE MADRAS (LÉGÈRE) 100 G



## N° lot / DLUO

Date de péremption : 28/02/2026

## Motif du rappel

En raison de la présence de rhodamine, un colorant non autorisé

# Modalités du rappel

Détruire ou retourner sur le point de vente pour remboursement.

Date de fin de l'affichage : 16/01/2026